

# La chorale du silence : « Le prêtre m'a reproché d'avoir déposé plainte pour atteintes sexuelles »

SÉRIE (3/4). L'omerta généralisée durant des décennies au sein de la chorale des Moineaux de Nogent-sur-Marne aurait permis à des responsables de poursuivre les abus sexuels sur les jeunes chanteurs. Malgré les preuves et les témoignages, l'église et même certains parents n'ont jamais effectué le moindre signalement.

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.





Un prêtre soupçonné d'actes pédophiles déplacé, des dépôts de plaintes déconseillés... Durant des années, la loi du silence a régné sur les agissements de chefs de chœur ayant officié dans plusieurs chorales. LP/Photomontage/Illustration PAM/Documents LP/DR

Par **Florian Loisy**

Le 29 mars 2023 à 12h21

0

## Notre enquête sur la chorale des Moineaux

1. [Révélations sur des décennies d'abus sexuels](#)
2. [D'anciens petits chanteurs témoignent pour la première fois](#)
3. L'église, les parents, les notables... pourquoi aucun signalement n'est remonté
4. [Aujourd'hui, une association toujours active](#)

Retrouvez ce jeudi 30 mars dans « *Envoyé Spécial* » sur France 2, notre documentaire sur cette affaire, réalisé en partenariat avec StudioFact.

« Je regrette, bien sûr que je regrette. J'y pense parfois, et je me dis que j'aurais peut-être dû faire autrement. » Le débit est un peu plus lent qu'avant. Mais la mémoire est intacte. Yves Corniou a 92 ans à présent. Il était le président de la chorale des Moineaux de [Nogent-sur-Marne](#) (Val-de-Marne), au début des années 1970, lorsque le père Coutelle en était le chef de chœur. Papa d'un des petits chanteurs, il s'était investi avec d'autres parents, notamment pour aider à tenir les comptes de l'association.

Il ne s'attendait pas à la déflagration, en 1972, lorsque les parents d'Hervé, le soliste, l'ont contacté pour dénoncer les actes pédophiles du prêtre. « C'était un amour fou entre le chef de chœur et un enfant, et cela durait depuis pas mal d'années déjà lorsque Hervé a enfin osé en parler, se rappelle-t-il. Sa voix venait de muer et le père Coutelle commençait à passer davantage de temps avec d'autres choristes, ça a été l'élément déclencheur, j'imagine. J'en ai parlé aux autres membres du bureau. Ils croyaient que c'était des mensonges. Mais j'avais des éléments, j'avais lu une lettre que le père Coutelle avait écrite à l'enfant, ses sentiments semblaient sincères. Il s'est conduit d'une façon indigne. Mais au moins, quand on l'a interrogé, il n'a pas essayé de nier. »



Le chef de chœur, le père Coutelle, a entretenu une relation amoureuse et sexuelle avec un enfant durant de longues années, avant d'être simplement déplacé dans une autre chorale.

Yves Corniou relate immédiatement ces faits à l'évêque de Créteil, Mgr Robert de Provençères. « Il m'a dit qu'il allait s'en occuper, qu'il allait l'éloigner des enfants, mais il a uniquement déplacé le père Coutelle à Montceaux-lès-Meaux », se remémore le président de la chorale. Là-bas, en Seine-et-Marne, les paroissiens n'ont semble-t-il pas eu vent de cette affaire. « On n'a jamais eu une vigilance particulière à son égard, on ne savait rien de tout cela, et du coup il a régulièrement côtoyé des enfants, même s'il n'en avait pas la charge exclusive », avance une octogénaire qui vit à Montceaux-lès-Meaux depuis plusieurs décennies.

### « La famille, très croyante, ne voulait pas faire de vagues »

« J'aurais pu en référer à la justice vu que l'évêque ne l'a pas fait, mais la famille d'Hervé, très croyante, ne voulait pas faire de vagues, c'était compliqué », lâche Yves Corniou qui a fait confiance à l'église pour régler cette affaire. Les instances religieuses confirment la version du président des Moineaux après avoir retrouvé une trace de cette mutation express dans ses archives. « Et il n'y a aucun autre fait avant ou après 1972 concernant le père Coutelle », ajoute l'évêché.



Mgr de Provençères, évêque de Créteil, a préféré traiter les actes de pédophilie du père Coutelle en interne. Sans transmettre de signalement à la justice.

L'église précise qu'elle n'était « pas au courant du moindre abus sexuel dans cette chorale indépendante à la fois du diocèse et de la paroisse de Nogent. » Cependant, à la suite de l'éviction du père Coutelle, Claude Desprez, son adjoint à la chorale, un laïc, reprend le rôle de chef de chœur. Et, lorsqu'il sera mis en cause pour des agressions sexuelles, c'est bien un ecclésiastique qui viendra faire pression pour que la victime retire sa plainte...

**« Ils m'ont dit que le chef de chœur tripotait leur sexe avant qu'ils se couchent »**

On est en 1992. « Un samedi, alors que je devais emmener mon fils et un de ses amis à la manécanterie (*chœur d'enfants rattaché à une cathédrale ou à une paroisse importante*), les enfants me disent : *On ne veut plus aller chanter, car Claude est un pédé* (sic). J'étais surpris qu'ils emploient ce mot, confie Jean-François, le père d'une des victimes qui vit au Perreux (Val-de-Marne). Je leur ai demandé s'ils savaient ce que ça voulait dire. Puis je leur ai posé quelques questions et ils m'ont dit que le chef de chœur tripotait leur sexe en tournée avant qu'ils se couchent, les embrassait sur la bouche, prenait des photos d'eux en slip... »

---

#### Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque



[Toutes les newsletters](#)

Immédiatement, il contacte le président des Moineaux, également papa d'un chanteur. « Mais il me dit que c'est impossible, que mon enfant ment, appuie Jean-François. Je leur ai annoncé qu'ils avaient deux jours pour me rappeler et prendre une décision, sinon je déposais plainte. » Il s'exécute donc. Ce qui débouchera sur une condamnation du chef de chœur trois ans plus tard, pour atteinte sexuelle sur 5 mineurs.

#### « Le prêtre m'a dit que c'était bien de pardonner »

« Mais le prêtre, le père Naullot, est venu sonner chez moi juste après ma plainte, c'était la première fois que je le voyais en dehors de l'église, glisse Jean-François. Il m'a dit qu'il fallait que l'on discute. On est parti se promener autour du pâté de maisons. Et il m'a raconté qu'il était déjà intervenu une fois, mais que Claude Desprez n'était pas un mauvais gars. Que c'était bien de pardonner et il me reprochait d'avoir déposé plainte. Je demandais juste qu'on fiche Claude Desprez dehors. Mais il ne voulait pas. Il y a des moments où il ne faut pas céder, pour que la peur change de camp. Ça m'a conforté dans ma décision. »



Claude Desprez (en bas à gauche) a pris la suite du père Coutelle à la tête de la chorale des Moineaux. Il a été condamné en 1995 pour atteinte sexuelle sur 5 enfants.

Sur ce point, l'évêché de Créteil nous a indiqué : « Vous nous apprenez que le père Naullot serait intervenu. Si cette intervention était avérée, telle que vous la décrivez, et dont nous n'avons pas de trace dans nos archives, elle est particulièrement indigne et scandaleuse. Nous redisons notre peine profonde, notre compassion et notre disponibilité aux victimes qui se manifesteraient. »

### **La fédération française des Petits Chanteurs au courant de rien**

Dans le cas de Claude Desprez — comme pour Denis Dupays plus tard — l'église n'a aucune trace d'un quelconque signalement. Les notables, membres du bureau de l'association, n'auraient donc pas alerté les institutions, préférant étouffer l'affaire. D'ailleurs peu après la condamnation de Claude Desprez, en septembre 1995, le président des Moineaux écrit un compte rendu annuel à la fédération des Petits Chanteurs. « Il parle de sa tournée d'été qui s'est particulièrement bien passée, de l'ambiance magnifique au sein de leur association, il n'y a aucun mot sur Claude Desprez, je suis scandalisé en découvrant ça, martèle Goulven Airault, le nouveau président de la fédération française des Petits Chanteurs. Ils n'ont jamais rien transmis à ce sujet, ce qui nous aurait permis de prévenir les autres chorales si jamais elles avaient été approchées par cet homme. Il a été condamné et nous n'en avons aucune trace, c'est irresponsable ! »

Cela n'étonne pas Yves Corniou, l'ancien président, évincé de la chorale en 1976 après un épisode scabreux : « J'avais tancé le chef de chœur et d'autres accompagnateurs qui avaient laissé trois ados dormir dans la chambre d'une jeune fille lors d'une tournée, relate le nonagénaire. J'avais déjà des réticences vis-à-vis de Claude Desprez qui cajolait un peu trop certains petits chanteurs. On a menacé de démissionner avec le trésorier, c'était sans doute le but recherché car on a finalement été écartés, laissant les coudées franches à certains... »

### **« Notre plainte était une trahison envers la communauté catholique »**

Pire, après la plainte déposée en 1992, les parents de choristes ont monté un comité de soutien à Claude Desprez. Mais quelques semaines après le début de l'enquête de police, l'un des plus fervents défenseurs du chef de chœur rend visite à Jean-François. « Il est venu me présenter ses excuses, son fils venait lui aussi de reconnaître qu'il avait été abusé par Claude Desprez, relate-t-il. Les autres niaient toujours l'évidence. Avec ma famille, on a été traité comme des parias. Claude Desprez était la victime à leurs yeux. Nous, on ne pouvait plus aller à l'église. Notre plainte était une trahison envers la communauté catholique locale. »

Mais dans le cas de Denis Dupays qui a dirigé les Moineaux entre 2001 et 2008, davantage que le milieu associatif, c'est surtout le microcosme artistique qui n'a pas cherché à écarter un brillant chef de chœur, au comportement pourtant inquiétant tout au long de sa carrière. Et ce n'est qu'au moment de sa retraite, en 2014, qu'une plainte est déposée pour des viols qui auraient été commis en 1993. Cette plainte est toujours à l'instruction, même si Denis Dupays a reconnu les faits.

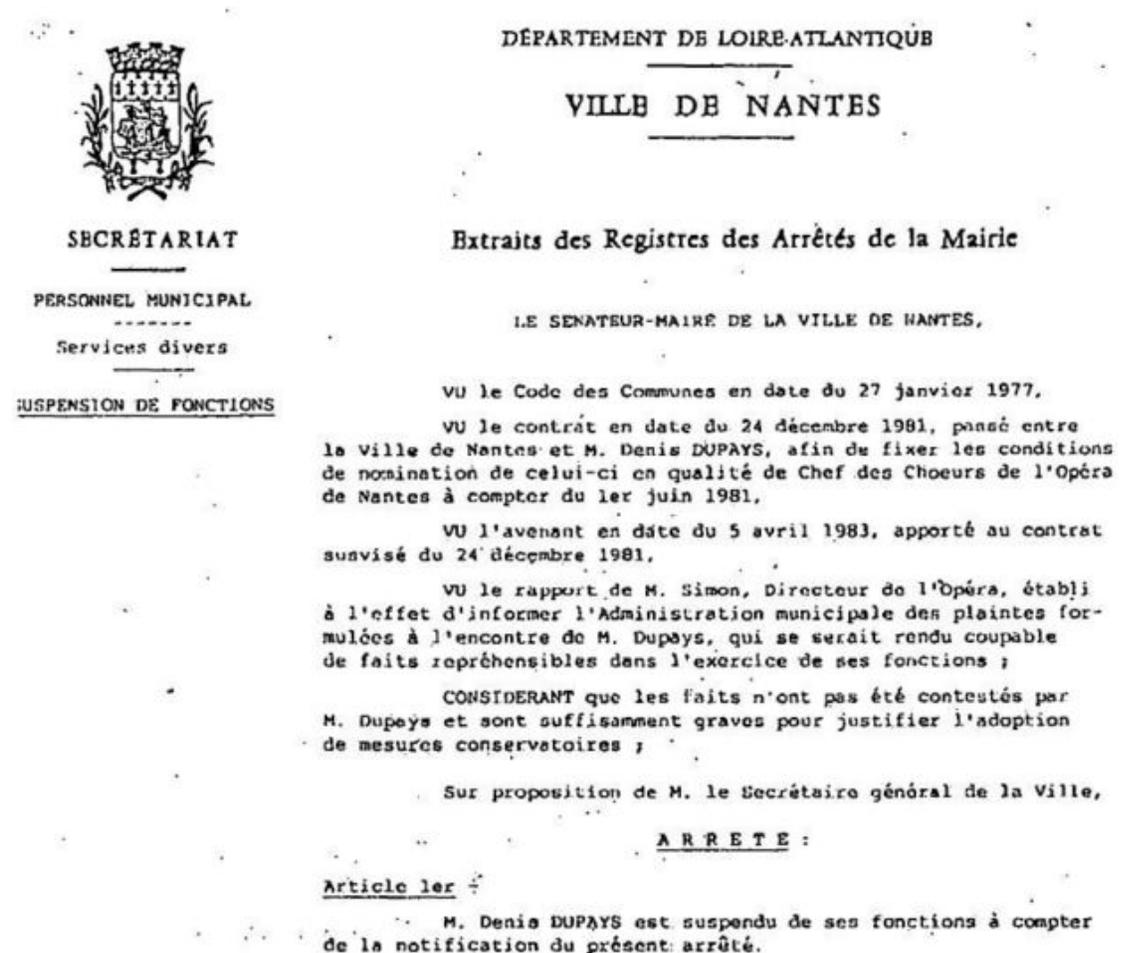
### **Le chef de chœur condamné lui-même abusé, enfant, dans la chorale**

« Nous manquions de preuves pour prendre une décision, à cette époque les gens ne portaient pas toujours plainte pour des abus sur les enfants, plaide le père d'un petit chanteur de l'ensemble vocal de Toulouse (Haute-Garonne) où Denis Dupays a débuté. En plus, dans notre chorale (*la Croix-Potencée*), il y avait pas mal de comportements tendancieux. C'était vraiment une époque compliquée. »

Un des chefs de chœur de la chorale de Toulouse a d'ailleurs été condamné

pour des viols. Mais pas Denis Dupays. « Pourtant, il a fait beaucoup de mal », glisse un enfant de l'époque qui affirme avoir été masturbé par Denis Dupays et son successeur chez les Petits Chanteurs à la Croix-Potencée : « Cela se passait chez Denis Dupays qui était alors devenu responsable au Capitole de Toulouse. »

Quant au chef de chœur condamné, il a écrit un livre, « Encore victime » où il explique qu'avant d'avoir commis des actes de pédophilie, il avait été lui-même [abusé lorsqu'il était petit, dans cette chorale...](#)



La suspension de Denis Dupays de l'Opéra de Nantes, en 1985, fait l'objet de plusieurs courriers administratifs, dont celui-ci.

À Nantes (Loire-Atlantique) où il trouve un poste à l'Opéra après avoir quitté Toulouse, Denis Dupays va pourtant être ouvertement mis en cause cette fois. En 1985, Gildas, choriste de 13 ans, signale à ses parents deux agressions sexuelles survenues en marge de répétitions. Denis Dupays a même tenté d'acheter son silence en lui remettant 500 francs (à l'époque, équivalent à 147 euros aujourd'hui). La famille de Gildas rend compte de ces exactions au directeur de l'Opéra qui prend conscience de la gravité des faits,

mais tient à traiter ça dans le plus grand des secrets. « Il ne fallait pas que ça fasse scandale », lâche Gildas.

### **Un homme politique local « nous a mis la pression »**

Là, deux personnes interviennent : « Nous avons reçu des coups de fil d'un homme politique local qui nous disait que cela aurait des répercussions sur nous si on déposait plainte, il nous a mis la pression, se remémore la victime, quinquagénaire et père de famille aujourd'hui. On a aussi reçu la visite de la responsable de la chorale locale qui travaillait dans une école où elle faisait intervenir Denis Dupays. Elle a mis en garde mes parents. Il y avait une volonté de le protéger, d'étouffer l'affaire. »

Il faudra plusieurs courriers de la famille de Gildas pour obtenir le licenciement du chef de chœur. « Mon père a même posé un ultimatum, assurant qu'il irait voir le procureur si Denis Dupays ne quittait pas l'Opéra, appuie Gildas. Du coup, mes parents ont abandonné l'idée de le poursuivre, car ils avaient obtenu son départ. Mais ma mère culpabilise encore à présent. Car il est resté ensuite à proximité d'enfants choristes durant toute sa carrière. C'est révoltant. »

### **Une enquête provoquera le départ du chef de chœur de la Maîtrise de Radio France**

En effet, après un retour à Toulouse, Denis Dupays gagne Paris en 1989 pour prendre, comme si de rien n'était, le poste le plus convoité de la profession : la direction de la Maîtrise de Radio France. La suspension de Denis Dupays de l'Opéra de Nantes en 1985 mentionne pourtant « des faits répréhensibles envers un enfant ».

À Radio France, une enquête de la brigade de protection des mineurs (classée sans suite) provoquera le départ de l'éminent chef de chœur en 1998. Ne l'empêchant pas de retrouver des fonctions à Nogent, aux Moineaux en 2001. Là encore le président de la fédération française des Petits Chanteurs « tombe des nues ».



## « Les prédateurs trouvaient là un lieu idéal... »

« Et cela a pu lui servir de caution morale, j’imagine que les associations lui ouvraient grand leurs portes s’il postulait, soupire Goulven Airault. Il avait une telle aura dans le milieu. C’est incompréhensible qu’on n’ait aucune trace dans nos archives de son licenciement de Nantes et qu’on l’ait laissé continuer. Le directeur de l’Opéra a sans doute préféré que rien ne s’ébruite, sans doute pour protéger la réputation de son institution plutôt que de protéger des enfants. C’est incroyable l’omerta qu’il y avait à cette époque. Les prédateurs trouvaient là un lieu idéal... Mais on fait changer les choses actuellement. »

Reste que la responsable de la chorale de Nantes, celle qui aurait fait pression sur les parents de Gildas, travaille encore dans une chorale affiliée à la fédération et était cheffe de chœur voilà encore cinq ans. Elle est restée proche de Denis Dupays. Tout comme Véronique Thomassin, qui officie désormais aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois. Elle était une élève de Denis Dupays à la Maîtrise de Radio France, avant d’y travailler à ses côtés ensuite à la fin des années 1990.

Elle a même été évincée du prestigieux ensemble parisien en 1999 après être montée au créneau pour défendre le chef de chœur visé alors par des soupçons d’actes pédophiles. Et, le monde est petit, puisque Véronique Thomassin est la femme de François Olivier, l’actuel chef de chœur de la chorale des Moineaux de Nogent.

Adjoint à Nogent de Denis Dupays, il a pris sa succession en 2008. Il est actuellement reproché à François Olivier de n’avoir jamais collaboré avec la justice ou soutenu la famille d’un enfant de 10 ans qui a dénoncé un viol lors d’une tournée organisée par la chorale des Moineaux en 2016, sous sa direction... « Il ne semble pas disposé à apporter son concours à la manifestation de la vérité », pestent Mes Léa Castellon et David Boussidan qui représentent l’enfant âgé de 17 ans aujourd’hui. « Il est celui qui sait dans quelle famille d’accueil a été placé mon fils ce soir-là », reprend la mère de la victime.

Contactés, les mis en cause n’ont pas souhaité nous répondre.